

# REPUBLIQUE TOGOLAISE

*Travail-Liberté-Patrie*



*Transparence - Equité - Développement*

**AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS**

-----  
**DIRECTION GENERALE**  
-----

## COMMUNIQUE

### **FORMATION DES REPRESENTANTS DU SECTEUR PRIVE SUR L'EXERCICE DES RECOURS ET LA JURISPRUDENCE DU COMITE DE REGLEMENT DES DIFFERENDS (CRD) DE L'ARMP**

Dans le cadre de sa mission de renforcement des capacités des acteurs de la commande publique, l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) organise, à l'intention des opérateurs économiques, une formation sur le thème : « **Exercice des recours et jurisprudence du CRD** ».

A cet effet, le Directeur Général de l'ARMP invite les cabinets privés, les sociétés de prestations intellectuelles et/ou de services, les entreprises de fourniture, les entreprises du génie civil et de travaux publics et les consultants indépendants intéressés par cette formation, à passer se faire enregistrer au secrétariat de la Direction Générale de l'ARMP au plus tard le **jeudi 03 juillet 2013**, munis d'une copie de leur carte d'opérateur économique.

La formation est essentiellement destinée aux responsables des entreprises.

Les places étant limitées, les premières inscriptions seront traitées prioritairement.

L'inscription est gratuite et peut se faire également sur le site de l'ARMP ci-dessous mentionné :

**Autorité de Régulation des Marchés Publics**

**Immeuble UAT, 4e Etage**

**812, Bd du 13 janvier ; BP 12 484, Tel : 22 22 50 93/ 22 22 03 03**

**Fax : 22 22 60 02 E-mail : [armptogo@yahoo.fr](mailto:armptogo@yahoo.fr);**

**[www.arpmp-togo.com](http://www.arpmp-togo.com)**

**Le Directeur Général**



**Theophile Kossi René KAPOU**